

Aux membres de la commission du Bureau d'audiences publiques en environnement,

Dans son édition du samedi 4 novembre, le quotidien Le Soleil présentait un article en relation avec une entrevue que l'ex-président d'Hydro-Québec, André Cailler, lui accordait. Ce dernier tenait des propos à la fois très pertinents et fort éloquents concernant l'hydro-électricité. Des paroles qui m'ont incité à vous présenter le présent mémoire.

Cette entrevue m'a permis de faire un lien direct avec le projet faisant l'objet des présentes audiences, soit le projet Rabaska. C'est que monsieur Cailler mettait en doute la pertinence de dé plafonner le prix du stock d'électricité québécois pour que ce dernier reflète le marché. Une conséquence positive, d'un point de vue environnemental, serait que plus d'électricité serait exporté par Hydro-Québec aux Etats-Unis, du fait que les Québécois se tourneraient vers d'autres sources d'énergie.

Des propos qui m'ont fait réfléchir. D'autant plus que monsieur Cailler mentionnait que trop souvent, les Québécois oublient que la société Hydro-Québec leur appartient. Donc, si Hydro exporte à plus fort prix que sur le marché domestique, cela ne peut que nous être profitable. Mais, la beauté de la chose, c'est que si la société d'état vendait plus aux Etats-Unis, comme ce pays utilise surtout des centrales au charbon pour produire de l'électricité, on contribuerait, dans un contexte global, à réduire les gaz à effet de serre.

Mais, pour que cela se fasse et que les Québécois n'aient pas à payer trop cher leur énergie, il faut que l'offre globale énergétique augmente. Le projet Rabaska est un moyen d'y arriver. En effet, à l'heure actuelle, nous sommes dépendants de l'Ouest du Canada pour notre approvisionnement en gaz naturel. Avec l'implantation d'un port méthanier, on contribuera justement à augmenter cette offre et, par voie de conséquence, à favoriser une pression à la baisse sur le prix du gaz naturel.

Une fois cela dit, il m'apparaît d'une évidence non questionnable que le projet de port méthanier générera des retombées très positives pour Lévis et ses environs. Qu'on pense, par exemple, aux emplois qui seront créés. Le promoteur prétend que le nombre frôlera les 3 500. Ce qui est tout à fait normal, lorsqu'on pense que l'investissement lié à la réalisation du projet sera de 840 millions \$. Lorsqu'on songe aussi que les deux ordres de gouvernement percevront, en impôts et taxes, près de 60 millions \$ pendant la période de construction et 6 millions \$, annuellement, par la suite, on réalise la valeur ajoutée de ce projet. Mais encore, plus près de nous, la ville de Lévis pourra bénéficier de 10 millions \$ de revenus de taxes à chaque année, sans compter les taxes scolaires qui se chiffreront à 1 million également à chaque année.

Une retombée de ce projet que je trouve très intéressante est l'engagement formel par le promoteur de fonder une chaire en efficacité énergétique. Le milieu universitaire sera, par conséquent, interpellé. Je considère qu'avec le potentiel de tous nos intervenants, il y a lieu de croire que la région de Québec, et de surcroît le Québec, peut se positionner sur l'échiquier mondial en technologie gazière.

Bien sûr, il faut être bien conscient d'une chose, ce n'est pas demain la veille qu'il n'y aura plus d'émission de gaz à effet de serre sur la planète. Mais, ce qui importe, c'est de faire du développement de manière pondérée. C'est ce que permettra de faire le projet Rabaska.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Côté', with a long, sweeping flourish extending upwards and to the right.

Stéphane Côté